

## Conseil municipal du 1er juillet 2019

Présents : Vincent Thomas, Elisabeth Laffont, Patricia Lévêque, Mathieu Rousseaux, Etienne Chatelon, Agnès Courbon, Xavier Maingue,

Pouvoir : Claire Meyer à Agnès Courbon, Laurence Vallat à Elisabeth Laffont

Absente : Véronique Legars

Désignation du secrétaire : Agnès Courbon

Approbation du dernier compte-rendu : **Approuvé à l'unanimité**

- Délibération pour l'attribution du marché pour le renouvellement du réseau d'eau potable de Montchal suite à l'appel d'offres : le maître d'œuvre a étudié les 8 réponses. L'entreprise Bouchardon a présenté la meilleure offre et obtient la meilleure note . Le démarrage des travaux est prévu début septembre. **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération pour le renouvellement de la convention des repas avec le collège du Pilat. La convention devient un contrat public/public.  
**Approuvée à l'unanimité**
- Le périmètre de protection de la centrale de Saint Alban Saint Maurice passe de 10 à 20 kms alentours. Burdignes rentre dans le nouveau périmètre et doit établir un plan communal de sauvegarde. Une réflexion avec d'autres communes impactées par ce périmètre va se mettre en place.
- Réaménagement du circuit de ramassage scolaire par le Département. Suite à une visite sur le terrain en présence des personnes responsables et en charge du service il a été acté que le hameau de l'Hermetz sera desservi par le ramassage scolaire. Des aménagements de zones pour permettre le croisement seront à aménager.
- Suite à la campagne lancée par le conseil pour la mise aux normes des assainissements non collectifs, les installations déclarées comme aux normes par les propriétaires seront contrôlées.

**Prochain conseil le 9 septembre 20 h**